

# Transports en commun : bénéficiaire de tarifs réduits

31 janvier 2022

## Présentation

La tarification solidaire sur le réseau des transports publics Tan permet de moduler le prix payé par l'utilisateur en fonction des ressources perçues par le foyer auquel il appartient.

- [Site Tan : Tarification Solidaire](#)

## Conditions

Le dispositif « Tarification Solidaire Transport » mis en place par Nantes Métropole permet aux foyers dont le Quotient Familial est inférieur ou égal à 900 de pouvoir bénéficier d'un tarif réduit, voire la gratuité pour un abonnement à la formule illimitée de la carte Libertan sur le réseau de transports en commun de Nantes Métropole.

Les droits sont accordés pour un an.

## Démarches

Avant de vous déplacer au Pôle Solidarités de Saint-Sébastien sur Loire où l'évaluation des droits sera effectuée, vous pouvez vérifier votre éligibilité sur [Nantesmetropole.fr](https://www.nantesmetropole.fr) (lien ci-dessous)

- [Faire une simulation de tarification solidaire](#)
- [Bénéficiaire d'un tarif TAN adapté à ses ressources \(Nantes Métropole\)](#)

Le dossier complété est ensuite transmis à la Tan. Si vous êtes déjà abonné Tan, vos droits seront activés sur votre carte Libertan actuelle. Dans le cas contraire, une carte vous sera expédiée par courrier à domicile.

**Les permanences sans rendez-vous ont lieu au Pôle Solidarités le lundi, mardi et mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.**

Contact : 02 40 80 85 80 et [polesolidarites@saintsebastien.fr](mailto:polesolidarites@saintsebastien.fr)

## Pièces à fournir

Pour bénéficier de cette aide, merci de fournir les pièces justificatives suivantes :

- Une pièce d'identité avec photo.
- Une photo d'identité
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois.
- Une attestation de paiement Caf ou MSA de moins de trois mois pour les allocataires Caf ou MSA.
- Le dernier avis d'imposition si vous n'êtes pas allocataire Caf ou MSA.
- Un RIB (sauf pour les bénéficiaires de la gratuité).
- Si vous avez moins de 25 ans et êtes fiscalement rattaché à vos parents, leur attestation Caf ou MSA ou leur avis d'imposition.
- Pour les personnes en cours de régularisation administrative ou en situation de handicap et allocataire de l'AAH: merci de prendre contact avec le CCAS.

## Contact

### Pôle solidarités

7 rue du Petit Anjou  
44230 Saint-Sébastien-sur-Loire

02 40 80 85 80

[Écrire](#)

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30

Jeudi : 13h30 - 17h30

■

- [Contact](#)